

• (4.40 p.m.)

J'espère que l'allusion au revenu minimum garanti dans le discours du trône ne sera pas une phrase vaine et qu'on réussira à réaliser cet objectif.

C'est précisément ce que suggère depuis plusieurs années le Ralliement créditiste. Mais les gouvernements font la sourde oreille à ces propositions. La semaine dernière encore, nous avons présenté un sous-amendement afin d'inviter le gouvernement à augmenter les allocations familiales, ce qui aurait eu pour effet d'aider directement les familles, alors que le Canada est en mesure de le faire, compte tenu de l'immense production qui est entreposée et du grand nombre de chômeurs qui sont disposés à produire davantage.

Cette proposition a fait l'objet d'un vote à la Chambre et les deux partis traditionnels se sont raliés pour voter contre l'augmentation des allocations familiales. Je me demande donc si l'on ne manque pas de logique et de sincérité.

L'agriculture au Québec connaît des jours très sombres. Les producteurs de lait industriel, en particulier, sont dans une situation difficile. Il m'est arrivé d'entendre dire que les vrais bons producteurs n'ont pas besoin de subventions du gouvernement pour leur permettre de réaliser un revenu suffisant.

Pourtant, à la suite d'une visite du très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau), le 30 septembre, chez M. Reeks, cultivateur de Saint-Grégoire, dans la circonscription de Nicolet, *La Terre de Chez Nous* rapportait ce qui suit:

M. Reeks avouait au premier ministre que sur son revenu net de \$4,800 par an, la part des subventions était le \$4,500.

A mon avis, il a exagéré ou bien le journaliste a mal rapporté les chiffres. Mais il n'a pas exagéré quand il a dit que son revenu net était de \$4,800. Il s'agit d'une nécessité. En effet, si la part des subventions est de \$4,500, je pense qu'il y a là erreur. Je continue la citation:

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'une coupure des subventions entraînerait la faillite pour moi. Je suis ici depuis 10 ans seulement. Vous pourriez me demander de me tourner vers d'autres productions, il y aurait bien la betterave à sucre, production où j'ai des connaissances, mais c'est encore plus subventionné que le lait et vous ne me verrez pas me fourvoyer là-dedans...—Et le bétail, de demander le P.M.?

On a prouvé que le bétail, ça prend trois fois plus de capital et ça prend sept ans pour rouler... Ça va me prendre toute ma vie. Actuellement, chaque cent que j'épargne va dans l'entreprise. J'ai vingt ans d'expérience dans l'industrie laitière.

Monsieur l'Orateur, il est vrai que l'on pourrait graduellement orienter les producteurs de lait industriel qui doivent abandonner cette activité vers d'autres genres de production. Il serait peut-être sage d'en intéresser un certain nombre dans l'élevage du mouton, car si l'on en juge par l'annonce parue dans *La Presse* du 14 octobre 1970 et commanditée par les magasins Steinberg, il est facile de comprendre qu'il y aurait place sur le marché canadien pour une plus grande quantité d'agneau. Voici l'annonce en question:

Agneau du printemps de Nouvelle-Zélande.

Pourquoi l'agneau est-il un si bon achat?

On peut constater cela en lisant l'annonce en gros caractères de *La Presse* du 14 octobre 1970. Eux, ils sont en mesure de payer des annonces. Ils vont en vendre de l'agneau de la Nouvelle-Zélande. Mais les producteurs de

lait industriel, avec un petit revenu de \$3.60 les 100 livres, ne peuvent payer de telles annonces, et le consommateur pense que les producteurs de lait industriel n'existent pas.

Dans ma circonscription de Bellechasse, les conditions sont très propices à ce genre d'élevage. Je propose que le gouvernement étudie sérieusement la possibilité d'en faire une industrie qui permettrait d'utiliser les fermes qui sont abandonnées ou qui le deviendront sous peu, si l'on ne change pas la politique.

Le gouvernement est-il réellement sérieux en présentant sa politique relative à l'agriculture? Nous avons été témoins, l'an dernier, qu'une pétition portant la signature de 25,000 producteurs de lait industriel a été présentée, à la Chambre, au gouvernement. J'y ai moi-même apposé ma signature. En vertu de cette requête, les pétitionnaires réclamaient la tenue d'un débat d'urgence sur la politique laitière du gouvernement. La session s'est terminée sans que le gouvernement donne suite à cette pétition, même si, à plusieurs reprises, je l'ai demandé au leader de la Chambre.

On me dira peut-être qu'un débat d'urgence a eu lieu sur la situation des producteurs de lait, je le reconnais, mais il eut lieu en vertu d'une motion du député de Bellechasse. Cependant, les 25,000 pétitionnaires nous demandent encore, quand ils nous rencontrent, si leur pétition fera l'objet d'un débat sérieux, susceptible d'améliorer leur situation.

Et je leur dis toujours la vérité, je l'espère, en leur affirmant que leur pétition a été présentée à la Chambre et qu'un jour ou l'autre ils auront peut-être l'avantage d'en constater les résultats.

A tout événement, les producteurs de lait industriel ont fait un effort plus que raisonnable—et je voudrais à ce stade appeler l'attention de l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Olson), qui est responsable de la politique laitière, sur ce fait, en vue de réduire leur production, et j'en sais quelque chose. Un grand nombre ont répondu au désir du gouvernement, mais je demande grâce pour ceux qui demeurent dans l'industrie de la production laitière. Que de meilleurs prix leur soient assurés, afin que leur revenu soit augmenté, ce qui leur permettra d'honorer leurs obligations. Je reviendrai sur ce sujet à l'occasion du débat sur les crédits du ministère de l'Agriculture.

Il existe aussi des possibilités de développement industriel dans ma région et je demande au gouvernement que l'on donne suite, avec le plus de rapidité possible, aux demandes de subventions faites par ceux qui ont encore à cœur d'agrandir leurs entreprises ou par ceux qui ont l'initiative d'établir de nouvelles industries, ce qui contribuera à créer de nouveaux emplois.

Et pourtant, c'est bien simple. En effet, la loi existe, les crédits sont votés. Je pose la question avec les industriels: Pourquoi met-on tant de temps à poursuivre l'étude d'une demande, à donner une réponse ou à verser les subventions?

Je demande également à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) de m'assurer que la ville de Montmagny, qui connaît actuellement une situation très difficile à cause du très grand nombre de chômeurs, soit reconnue comme faisant partie d'une zone spéciale afin de permettre aux autorités municipales d'exécuter des travaux publics urgents et de procurer du travail au trop grand nombre de chômeurs de cette localité.